

N/REF : 4/03/2025 17H32 C:000038 I:02516

CITYA ARDOUIN

V/Appel du Mardi 04/03/2025 a 17H32

**33 QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : RES. LES PONANTS II
47 RUE DU LAZARET
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 19 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 47 LAZARET - CONTACT M RONGELLE - 06 07721489

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE FUITE SUR COLONNE

Donneur d'ordre : Mme S MILLON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 04/03/2025

INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS

PRESENCE DE M. RONGELLE (MCS) SUR SITE

TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DU 3EME ETAGE

L'OCCUPANTE A ENTENDUE DES BRUITS D'EAU DANS LA GAINES DERRIERE SON WC

ABSENCE DE L'OCCUPANTE LORS DE NOTRE PASSAGE

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DU 2EME ETAGE

OUVERTURE DE LA GAINES TECHNIQUE DERRIERE LE WC

CONSTAT : AUCUNE FUITE ET AUCUNE HUMIDITE

LE 11/03/2025

APRES 1 SEMAINE, AUCUN RETOUR

NOUS CLOTURONS LE DOSSIER EN L'ETAT

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 05/03/25 a 16H18 Mme S MILLON

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL DU 04/03, NOUS NE DETECTONS PAS DE FUITE ET/ OU D'HUMIDITE DANS LE LOGEMENT DU 2EME ETAGE.

AFIN DE POURSUIVRE LES INVESTIGATIONS, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DE L'OCCUPANTE DU LOGEMENT DU 3EME ETAGE QUI AURAIT ENTENDU LES BRUITS D'ECOULEMENT DANS LA GAINES TECHNIQUE.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38		28,38
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 04/03	1	65,16		130,32
2,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	1	32,58		65,16
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,15		40,15
TOTAL H.T.					264,01
T.V.A. a 10,00%					26,40
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>290,41</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN